



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Le Cafoc est signataire de la **charte d'engagement dans une démarche de progrès de l'accessibilité des formations aux personnes handicapées**, dans le cadre de son référencement par le Centre Ressource Formation Handicap (C.R.F.H.).

Cette charte a été renouvelée et signée en juillet 2024.

Pour tout renseignement, contactez :

- **Mélanie SIELLEZ, Référente handicap**, Responsable pédagogique
- **Marielle SPESSATO, Référente handicap**, Pilote de dispositifs de formation au 05 33 74 11 12
- ou par mail : cafoc@ac-bordeaux.fr

PRINCIPALES MISSIONS DE LA REFERENTE HANDICAP :

- > **Favoriser** le repérage des personnes en situation de handicap dès l'accueil dans le centre de formation.
- > Veiller à une **égalité de traitement** lors des phases de recrutement (de sélection / de positionnement) mais aussi tout au long de la formation, permettant un égal accès au droit à la formation pour les personnes en situation de handicap.
- > Etre **force de proposition** pour le développement de l'accessibilité pédagogique des formations dispensées, en repérant les problématiques et axes de progrès.
- > Etre en capacité de **mobiliser les dispositifs régionaux** d'appui pour la mise en place de la compensation du handicap en formation, autant que nécessaire.
- > **Anticiper** la fin de formation en garantissant la transmission aux partenaires des données utiles à l'intégration en emploi de la personne handicapée.

Juillet 2024